

Les dindons de la farce

Le tourisme, et plus spécialement l'hôtellerie, vivent en ce moment entre la flambée des coûts et les coups bas du gouvernement. Le tourisme, et plus spécialement l'hôtellerie, vivent en ce moment entre la flambée des coûts et les coups bas du gouvernement. En effet, entre les déclarations d'intention du gouvernement en faveur du tourisme et les actes qui démontrent une tout autre intention, on se perd. Depuis un an, on assiste à un vrai travail de sape du tourisme tunisien. Non content d'avoir transféré le pays de la liste des "destinations bas de gamme" à celle des "destinations à risque", le gouvernement s'évertue à réduire à néant le peu de compétitivité qu'avaient encore les entreprises touristiques, en projetant de nouvelles taxes qui viendraient s'ajouter à l'inflation galopante de ces derniers mois.

Il en est ainsi de l'augmentation des taxes sur les boissons alcoolisées fabriquées localement (celles qui sont concernées par le all inclusive) ou de l'instauration d'une taxe de séjour de 2 dinars par nuitée et par client. Ces taxes viendraient s'ajouter à une pression fiscale déjà forte et estimée entre 25% et 28% du chiffre d'affaires d'un hôtel, contre une moyenne de 20,4% pour l'ensemble des secteurs de l'économie nationale (voir page 5). Le cas de la taxe de séjour est exemplaire du traitement que nos gouvernants réservent au tourisme. Cette taxe, réclamée depuis belle lurette par les professionnels, devrait être payée à l'aéroport d'arrivée, comme cela se passe dans quelques pays ; et sa recette devrait servir, disaient les professionnels, à renflouer le budget de promotion et à alléger ainsi la contribution de l'Etat dans ledit budget.

Première erreur de la proposition de la loi des Finances 2013 : la taxe serait payée à l'hôtel. Sachant que les prix hôteliers sont toujours négociés en "TTC", cette augmentation reviendrait – selon qu'elle serait intégrée ou non dans le prix de vente – à amputer soit la marge de l'hôtel, soit sa compétitivité.

Quand on sait qu'une augmentation d'un dinar ou même de 500 millimes par nuitée nécessite des jours de négociation avec les TO, que va-t-il se passer quand il faudra leur annoncer une augmentation de 2 dinars par nuitée, en plus des augmentations résultant des autres taxes prévues ?

Seconde erreur, qui est plutôt une tromperie, dans ce projet de taxe : elle serait allouée pour moitié à la Caisse de compensation, sous prétexte que les touristes mangent du pain subventionné. Or un calcul rapide dans les comptes

d'un hôtel 4 étoiles sur la contribution des produits alimentaires subventionnés dans le prix de vente nous donne le chiffre de 120 millimes par nuitée ; on pourrait l'arrondir à la rigueur à 200 millimes, certainement pas à 1 dinar.

Dernière tromperie, et non des moindres. En proposant cette taxe, les professionnels supposaient qu'ils deviendraient les cogestionnaires du budget de promotion dans le cadre d'une réforme de l'ONTT. Or rien de tout cela n'est prévu. On a l'impression de revivre le scénario de la taxe qui a jadis servi à créer le Fonds de compétitivité (1% du chiffre d'affaires) : on avait d'abord fait miroiter aux hôteliers la possibilité qu'ils le gèrent par eux-mêmes.

Conclusion : si le tourisme devient de plus en plus la vache à lait des gouvernements, nos hôteliers sont, eux, les éternels dindons de la farce.